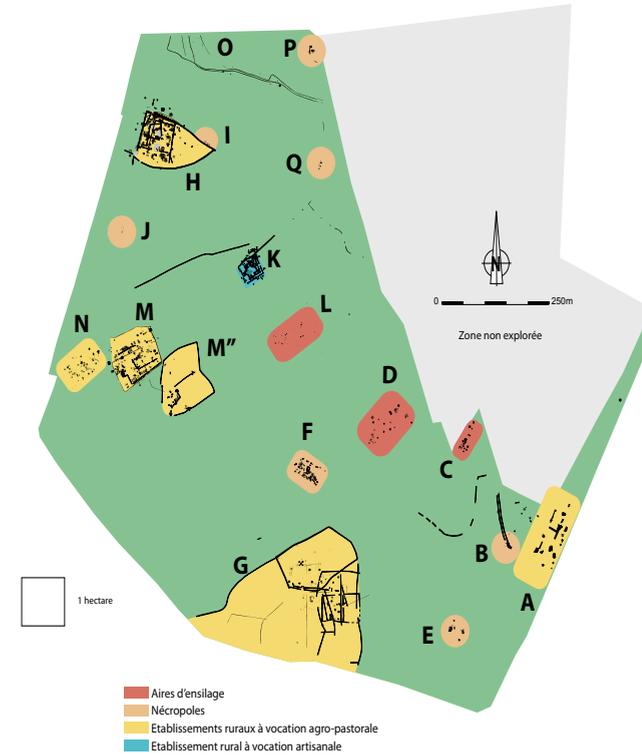
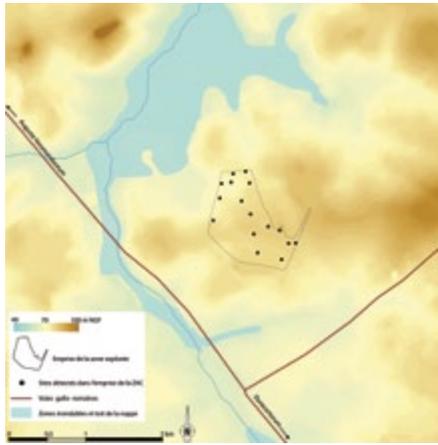




ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE
BARENTON-BUGNY ET LAON (AISNE) : LES
FOUILLES DU PÔLE D'ACTIVITÉS DU GRIFFON



UNE FENÊTRE OUVERTE SUR LE PASSÉ DU LAONNOIS

Géographie physique et humaine de la zone.

Tracé de la voie romaine au « Chemin des Romains » à Chéry-lès-Pouilly.

Vue aérienne de la fouille du secteur K, le Laonnois et la butte de Laon.

Le Pôle d'activités du Griffon est une zone d'aménagement concerté (ZAC) située à 6 km au nord de Laon, entre l'A26, la N2 et la voie ferrée Laon-Hirson. De 2006 à 2012, cette zone a fait l'objet de recherches archéologiques préventives financées par la Société d'Équipement du Département de l'Aisne (Seda), agissant pour le compte du Syndicat Mixte du Griffon. Cent hectares ont été explorés en diagnostic par le Département de l'Aisne et la Ville de Laon. Au total, 17 sites ont été détectés et 16 ont été fouillés sur une surface totale de 15 hectares par le Département de l'Aisne en partenariat avec l'Inrap.

Le secteur se situe dans la plaine crayeuse, prolongement occidental des plaines champenoises. Il occupe l'extrémité d'une large élévation, entourée de cours d'eau et de zones de marais. Cette position donne accès à une diversité de terrains : vallées marécageuses, légers coteaux et quelques éminences. Ce terroir se situe aux confins de la cité gallo-romaine des Rèmes, mais proche d'un axe routier majeur : la voie romaine *Durocortorum* (Reims) / *Augusta Viromanduorum* (Saint-Quentin) qui passe à 1 km au sud de la zone. Elle reprend sans doute un axe gaulois entre Reims et Vermand via *Bibrax* (oppidum du Vieux-Laon à Saint-Thomas).

L'EXPLORATION D'UN TERROIR

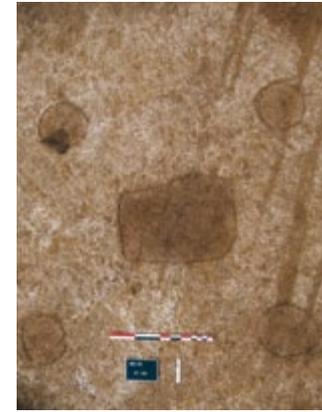
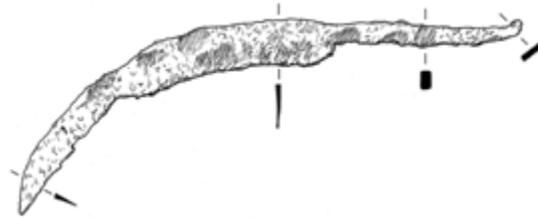
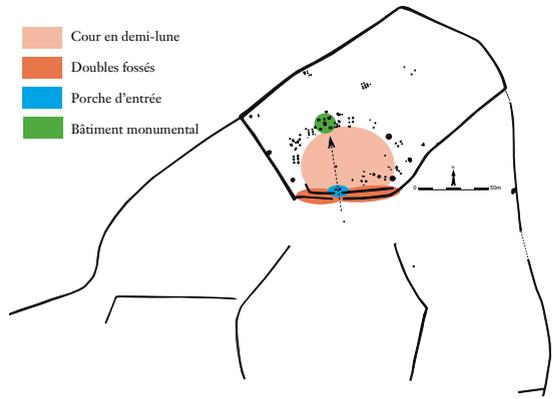
Ces recherches ont permis de réaliser des découvertes inédites pour le Laonnois. Ainsi, 17 secteurs d'occupation, de natures diverses, ont été mis en évidence pour la période gauloise et la période romaine. Dix secteurs mêlent habitat, activités agricoles, élevage et artisanat (secteurs A, C, D, G, H, K, L, M-M', N et O). Sept nécropoles exclusivement gauloises se répartissent sur la zone (B, E, F, I, J, P et Q). Ces sites montrent une densité étonnante de l'occupation humaine de ce terroir, à la fois dans l'espace, sur seulement 100 hectares, mais aussi dans le temps : ils s'échelonnent en effet de la fin du Premier âge du Fer (il y a 2 500 ans

environ) au III^e siècle. ap. J.-C. (il y a 1 700 ans), soit 800 ans. Ces recherches permettent, d'une part, de mieux comprendre les paysages anciens, ainsi que le mode de vie et les pratiques funéraires des Gaulois qui habitaient dans cette partie du territoire rème. Elles montrent, d'autre part, que ce mode de vie persiste malgré les évolutions de l'habitat et qu'il marque durablement la société, de la période gauloise à la période romaine. En effet, la Conquête romaine n'a pas immédiatement transformé cette société rurale et la façon dont elle exploitait ce terroir ; les changements ont été très progressifs.

Plan général des occupations archéologiques.

Diagnostic archéologique par tranchées de sondage.

Fouille archéologique par décapage exhaustif.



UNE ÉVOLUTION IMPORTANTE DE L'OCCUPATION DU TERROIR DURANT L'ÉPOQUE GAULOISE

Plan du grand établissement rural du secteur G.

Très grand silo à grain (la règle mesure 1 m).

Squelette de brebis.

Couteau à écimer ou faucille (long.: 19 cm).

Dans la seconde moitié du II^e siècle av. J.-C., l'occupation gauloise est matérialisée par un grand établissement central (secteur G), au statut social élevé : surface importante de 1,5 ha, fossé d'enclos large et profond, entrée avec double fossé et porche sur deux poteaux plantés, bâtiments organisés autour d'une cour intérieure en demi-lune, construction imposante dans l'axe de l'entrée, implantation sur une éminence du terrain. Tous ces éléments sont autant de marques ostentatoires, attestant une volonté de monumentalisation. Cet établissement est associé à des secteurs dédiés au stockage de céréales dans de grands silos enterrés (secteurs C et L), montrant une mise en

valeur agricole poussée du terroir. Vers 80 av. J.-C., un changement radical se produit, avec la création de quatre fermes plus modestes (A, G, H et M). L'organisation du terroir montre donc une répartition plus homogène des habitats dont la hiérarchie semble moins marquée. Les paysans gaulois pratiquent alors autant la céréaliculture que l'élevage des moutons et des brebis pour la laine et les produits laitiers. L'organisation des fermes et le choix des productions continuent à l'époque romaine. Il faut imaginer, dans ce secteur, un paysage bien différent de l'actuel : il est alors couvert de petites fermes familiales, distantes de moins de 300 m !

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES GAULOISES

Sept nécropoles gauloises, totalisant 95 tombes, ont été fouillées. Celle du secteur F comprenait 68 tombes, ce qui est exceptionnel en milieu rural où les groupes funéraires comptent peu de tombes (2 à 7 tombes par ailleurs au Griffon). La pratique funéraire dominante était alors la crémation. Les esquilles osseuses, issues de la combustion du corps du défunt, étaient recueillies sur le bûcher et déposées dans un coffret ou un vase, lui-même placé dans une fosse, parfois dotée d'un coffrage en bois ou surmontée d'une petite construction. Des offrandes étaient aussi déposées pour accompagner le défunt dans l'au-delà : des vases, des outils, des pièces de viande (surtout du porc).

Des objets plus précieux ont parfois été découverts : bracelet en verre jaune, collier de perles en verre, vases à décor peint, etc. L'architecture de la tombe et la qualité des offrandes trahissent le statut social des défunts. Ces ensembles funéraires font partie du territoire rème (qui se développait vers l'actuelle Champagne-Ardenne). Or, la composition de certains dépôts et la forme de quelques tombes sont plutôt empruntées à des peuples voisins, comme les *Suessiones* (région de Soissons), mais aussi aux *Ambiani* (Somme actuelle). Il existerait donc une sorte de fond culturel commun, avec des gestuelles propres à chaque communauté, relevant de pratiques locales.

Tombe gauloise 2138 :
-1 : la fosse sépulcrale avec son monument à quatre poteaux
-2 : la fosse après fouille

Collier de perles en verre (diam.: 2,1 à 2,8 cm) et en lignite (diam.: 4,5 cm).

Lot de vases en céramique.



APRÈS LA CONQUÊTE ROMAINE...

Four de potier après fouille.

Hypothèse de restitution du four de potier.

Tranchées de fondation d'un grand grenier à 12 poteaux.

Squelette de poulain.

Au I^{er} siècle ap. J.-C., les quatre fermes A, G, H et M sont toujours en activité. À cette époque est créé, à équidistance des sites H et M, un établissement artisanal (secteur K). Il réunit un four de potier bien construit et une forge permanente ayant connu une forte activité. La localisation de ces installations artisanales suggère qu'elles ont servi à approvisionner plusieurs fermes à la fois.

L'agriculture et l'élevage restent les activités dominantes. Certes, les céréales sont stockées dans de grands greniers surélevés en bois, et non plus dans des silos enterrés comme à la période gauloise. Mais l'architecture des

bâtiments, élevés en bois et terre, reste globalement dans la tradition indigène. De même, le mobilier céramique révèle une évolution lente des pratiques alimentaires gauloises. La rareté des amphores et l'absence de céramique sigillée sont le signe d'une pénétration très limitée des produits et du mode de vie romains. Malgré la présence proche de la voie romaine, ces habitants peu aisés ne profitent guère des circuits commerciaux à longue distance pour acheter des biens manufacturés. En revanche, leur travail permet de dégager des surplus (céréales, laine, produits laitiers) qui alimentent d'autres domaines, voire sont exportés vers des agglomérations.

UNE ROMANISATION TARDIVE ET UN ABANDON RAPIDE

Au III^e siècle, la construction de tradition romaine est enfin attestée : emploi de la pierre pour les fondations et de la tuile pour la couverture de la toiture. Pour la conservation des denrées alimentaires, les bâtiments sont alors dotés de caves ou de petits celliers, taillés dans la craie ou maçonnés. Les habitudes alimentaires changent aussi : passage du pot à boire au gobelet à usage individuel et utilisation plus accentuée des mortiers et des plats à cuire pour la préparation et la cuisson des aliments.

Au III^e siècle, l'occupation se poursuit sur les sites A, G, H, K et N suivant le



maillage du I^{er} siècle. Hormis sur le site H, les fossés d'enclos ont disparu. S'il est plus difficile d'évaluer les surfaces occupées, celles-ci semblent nettement plus réduites qu'avant et les installations sont également plus modestes. Ces fermes sont ensuite définitivement abandonnées à la fin du III^e siècle. Pendant 1 700 ans, plus aucune construction ne sera édifiée dans cette zone, avant les premiers bâtiments industriels du Pôle d'activités du Griffon.

Bâtiment sur solin de pierre.

Cave maçonnée.

Fourreau de couteau en bronze (long.: 8,6 cm) figurant un félin (photo et relevé).

Grande meule à grain.

Assiette à marli (à rebord) en bronze (diam.: 22 cm).



LETAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE

Le ministère de la Culture, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger, étudier et conserver le patrimoine archéologique, de programmer et contrôler la recherche scientifique, de s'assurer de la diffusion des résultats. La mise en œuvre de ces missions est assurée par les Directions régionales des affaires culturelles (Services régionaux de l'archéologie).



L'INSTITUT NATIONAL DE RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES PRÉVENTIVES

Avec 2 000 collaborateurs et chercheurs, l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Institut national de recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs privés et publics : soit plus de 2 000 chantiers par an, en France métropolitaine et dans les DOM. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique auprès du public.



LE DÉPARTEMENT DE LAISNE ET L'ARCHÉOLOGIE

Opérateur d'archéologie préventive depuis janvier 2005, le Département de l'Aisne est agréé par l'État pour la réalisation au cas par cas des diagnostics prescrits sur le territoire départemental et pour l'exécution de fouilles des périodes allant du Néolithique à l'Époque contemporaine sur l'ensemble du territoire national. Le Département de l'Aisne mène également des actions de médiation et concourt à la diffusion scientifique de ses résultats.



LA SEDA

La Société d'Équipement du Département de l'Aisne, société anonyme d'économie mixte, assure depuis plus de 50 ans la maîtrise d'ouvrage des aménagements et des équipements dans le département de l'Aisne. Elle garantit le développement territorial en matière d'urbanisme, d'essor économique, et favorise les constructions d'habitat, de bâtiments publics ou d'établissements sanitaires et sociaux.

BARENTON-BUGNY

**ET LAON (AISNE) : LES
FOUILLES DU PÔLE
D'ACTIVITÉS DU GRIFFON**
Fouilles archéologiques liées à l'aménagement d'une ZAC.

BIBLIOGRAPHIE :

Les opérations ont fait l'objet de rapports scientifiques déposés au Service régional de l'archéologie (DRAC Picardie). La liste suivante n'est pas exhaustive.

AUDEBERT Alexandre, AUXIETTE Ginette, CORSIEZ Amélie, DURIN Cécile, LE QUELLEC Vincent, NORMANT Stéphanie & PINARD Estelle (à paraître) - « Héritage et évolution des implantations foncières chez les Rèmes dans le Nord-Laonnois, entre le III^e s. av. J.-C. et le III^e s. ap. J.-C. : l'exemple du Pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny, Chambry et Laon (Aisne, France) », Actes du 38^e colloque de l'AFEAF, Amiens, 28 mai-1^{er} juin 2014, *Revue archéologique de Picardie*, n° spécial.

AUDEBERT Alexandre - « Le mobilier non céramique du Pôle d'activités du Griffon à Barenton-Bugny et Laon (Aisne, France) : un marqueur des troubles du III^e siècle ? », dans *Actualité de la recherche sur les mobiliers non céramique de l'Antiquité et du haut Moyen Âge*, Actes de la table-ronde européenne Instrumentum, Lyon (F, Rhône), 18-20 octobre 2012, coll. Monographie Instrumentum, 51.

AUDEBERT Alexandre & LE QUELLEC Vincent - « Le matériel de mouture des habitats du Pôle d'activités du Griffon, à Barenton-Bugny et Laon (Aisne) », dans *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine*, Actes du X^e congrès de l'association AGER, Université de Lille 3, 04-06 avril 2012, *Revue du Nord*, 2014, Hors-série. Collection Art et Archéologie, 21, p. 67-84.

AUDEBERT Alexandre, CORSIEZ Amélie & FRONTÉAU Gilles, avec la collaboration de LE QUELLEC Vincent & LEFEBVRE Anthony - « Le four de potier du Pôle d'activités du Griffon à Barenton-Bugny (Aisne) », *Revue archéologique de Picardie*, 2013, 1-2, p. 9-29.

AUDEBERT Alexandre & DUONGGÉ Sébastien - « Pôle d'activités du Griffon : occupations gauloises (habitat-stockage-funéraire) en Laonnois (Aisne) », *Bulletin de l'AFEAF*, 2008, 26, p.5-8.

CONDUITE DE L'OPÉRATION :

Les fouilles préventives ont été réalisées sous la direction d'Alexandre Audebert (Pôle archéologique du Département de l'Aisne) et d'Estelle Pinard (Inrap) de 2006 à 2012.

FINANCEMENT : Société d'Équipement du Département de l'Aisne (SEDA)

ARCHÉOLOGIE EN PICARDIE

Publication de la DRAC Picardie - Service régional de l'archéologie
5, rue Henri Daussy
80000 Amiens
Tel : 03 22 97 33 45

Textes : Alexandre Audebert (SRA), Amélie Corsiez (Res Fabrum), Vincent Le Quellec (Département de l'Aisne), Stéphanie Normant (Département de l'Aisne), Estelle Pinard (Inrap)

Crédits iconographiques :

Alexandre Audebert (SRA), Ginette Auxiette (Inrap), Mickaël Brunet, Jean-Luc Collart (SRA), Anthony Lefebvre (Département de l'Aisne), Vincent Le Quellec (Département de l'Aisne), Stéphanie Normant (Département de l'Aisne), Estelle Pinard (Inrap), Laurent Petit (Inrap), Conservare

Couverture : Fouille manuelle d'un fossé gaulois

Coordination : Mickaël Courtilier (DRAC Picardie), Alexandre Audebert (SRA Picardie).

Maquette originale : Laurent Jacquy

Création graphique : www.tri-angles.com

Impression : I&RG 2015

ISSN 1291-1917
Dépôt légal 2015
Diffusion gratuite dans la limite des stocks
Ne peut être vendu

